



## Mourir dans la dignité

# De la compassion, enfin, déclare le RPCU

Montréal, 22 mars 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) appuie les recommandations du rapport de la Commission spéciale sur la question de *Mourir dans la dignité*, dont l'amélioration des soins palliatifs et l'aide médicale à mourir.

« *Les soins palliatifs doivent être disponibles partout y compris à domicile comme le recommande la Commission* » a déclaré monsieur Pierre Blain, directeur général du Regroupement provincial des comités des usagers. « *La compassion et le respect de l'être humain doivent d'abord être pris en considération dans toutes les questions de fin de vie* ».

Le RPCU salue le travail remarquable des membres de la Commission parlementaire. Les préoccupations de la Commission vont dans le sens du mémoire du RPCU, déposé en 2010, dans le cadre des travaux de la Commission. On peut consulter ce mémoire au [www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca).

Pour établir un large consensus dans ce débat de société, le RPCU a consulté ses membres et a mis sur pied un comité de sages. « *Les membres de ce comité provenaient de tous les horizons. Ils étaient représentatifs tant au niveau de l'âge, que des communautés culturelles, religieuses et civiles* » a ajouté monsieur Blain.

Le RPCU croit, également, que des mesures doivent être mises en place non seulement pour aider, écouter et soutenir l'utilisateur et ses proches, mais aussi les renseigner des alternatives possibles pour que l'utilisateur puisse prendre une décision éclairée le moment venu. Les comités des usagers et de résidents pourraient y participer.

En ce qui a trait aux protocoles de soins palliatifs mentionnés dans le rapport, le RPCU a priorisé un projet de l'Association médicale du Québec en ce sens dans le cadre des travaux de la Table de concertation des partenaires de l'INESS.

### Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

– 30 –

**Renseignements :** Myriam Lapointe, chargée de communications  
Pierre Blain, directeur général  
Téléphone : 514 436-3744